



LA VIE EN PAUSE

Notre chronique hebdomadaire sur la nouvelle vie des Belges

JULIE HUON

Jour 416 : « la party »

Cette semaine, il s'est passé un truc incroyable. Tout s'est accéléré : dans les amis, les amies, la famille, tout le monde ou presque s'est fait vacciner. Pas les jeunes, mais tous les autres, voilà, c'est parti. La course est lancée. Ne vous méprenez pas : c'est une super nouvelle, on s'en réjouit, quelle joie, quel bonheur, quel soulagement ! Mais quand même, il y a ce petit quelque chose, non ce n'est pas de la jalousie alors là pas du tout, franchement, c'est pas le genre de la maison, mais c'est juste un sentiment, une sensation de – comment dire ? On les déteste. On déteste ces photos postées sur les réseaux sociaux depuis le centre de vaccination, avec le masque qui peine à contenir le sourire qui déborde, et les mots #voilà #cestfait #done #didit #vacciné(e) #pfizerisé(e) #premièredose #etc. Et en dessous, un concert de commentaires (« Félicitations ! Bravo ! Bienvenue au club ! ») comme s'ils avaient remporté le Reine Elisabeth ou qu'ils avaient eux-mêmes élaboré le vaccin, avec une averse d'émojis festifs, des petites mains jaunes qui applaudissent au smiley qui souffle dans une langue de belle-mère. Nan, c'est pas la fête. Ou alors c'est une fête à laquelle on a oublié de nous inviter. Imaginez : il y a cette party que tout le monde attend depuis un an. Vous savez que vous n'avez pas le droit d'y aller, en tout cas, pas à la première partie, réservée aux VIP : les plus de 75 ans, le personnel médical, les groupes à risque (diabète, hypertension, blablabla). Mais il y a une liste. Une liste où tout le monde peut s'inscrire pour avoir une entrée gratuite. Alors vous ne traînez pas parce qu'en plus, c'est une très longue fête, une fête de plusieurs jours, de plusieurs mois même ! Et alors que vous attendez ce sms qui n'arrive jamais, vous voyez sur Facebook et Instagram tous vos potes qui y sont, l'un après l'autre, et qui postent leur photo ravie avec un air de comme s'ils revenaient de l'anniversaire de Brad Pitt dans sa piscine de Malibu : heureux et fatigués. On les déteste quand ils ou elles disent : « J'ai rien senti. J'ai eu un peu mal au bras là où on a piqué et juste un petit coup de pompe le lendemain. » On les déteste quand on apprend que leur deuxième dose, c'est dans un mois, ce qui veut dire qu'on leur a donné le Pfizer ou le Moderna alors nous, avec la chance qu'on a, évidemment qu'on va nous refilet l'AstraZeneca avec sa thrombose et la deuxième dose le 31 août, quand tous les autres reviendront bronzés, heureux et fatigués de chez Brad Pitt à Malibu. C'est pas de la jalousie, non, c'est de l'exclusion. De l'abandon. De la solitude implacable et écrasante. Comme quand tout le monde rit et que tu n'as pas compris la blague. Comme quand toute la classe te regarde, consternée, avant l'examen de math : « T'as pas étudié le chapitre sur la factorisation ? » Comme quand tu attends le passage du facteur qui sera la seule personne réelle avec qui tu vas pouvoir parler aujourd'hui, que tu as mis de vrais habits pour l'accueillir, qu'il sonne mais que quand tu ouvres, tu vois qu'il a déposé ton colis sur le seuil et que sa camionnette a déjà passé le coin. C'est dur d'être seule au monde. Amis et amies vaccinés.e.s, qui nous regardez en souriant, en riant, en nous faisant « coucou » de votre bras dominant, l'autre, celui qui n'est pas douloureux, depuis votre zone VIP, là, paisible et aseptisée, allez, laissez-nous entrer ! Nous aussi on veut la place gratuite ! Nous aussi on veut le cachet sur le poignet ! Nous aussi on veut respirer, se toucher et s'embrasser ! Nous aussi on veut faire la fête ! Brad Pitt est encore là ou il est déjà rentré chez lui ?

SECTES NUISIBLES

Alors que les mouvements sectaires sont dopés par la crise sanitaire, les professionnels de la sécurité constatent aujourd'hui le désinvestissement dans la lutte et la prévention. La faute au tournant « terroriste » de l'année 2015. Et maintenant ?



Le mouvement Qanon, redoutable aux Etats-Unis, a débarqué en France. © REUTERS

ANALYSE

FRÉDÉRIC DELEPIERRE
LOUIS COLART

La crise sanitaire de 2020 a provoqué une augmentation des pratiques susceptibles d'engendrer des dérives sectaires, sans que les effets de la pandémie du covid ne puissent être encore totalement mesurés (...) au vu du temps nécessaire à la mise en place du processus d'emprise. (...)»

Cette conclusion émane du rapport présenté récemment en France par la Miviludes, la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, après qu'elle ait reçu les avis des différents organes d'enquête tels que la gendarmerie, la police ou les services de renseignement.

« Dans le domaine religieux », détaille le rapport, « le regain d'activité des courants apocalyptiques, qui voient dans la pandémie un signe et une confirmation de l'éminence de la fin des temps, est notable. L'impact que peuvent avoir ces discours simplistes et autoritaires sur des personnes isolées ou angoissées par la crise pourrait engendrer de nouvelles saisines dans les mois à venir. »

QAnon et survivalistes

« Les discours complotistes sur la pandémie sont très présents sur internet et les réseaux sociaux », ajoute la Miviludes qui pointe particulièrement le mouvement QAnon, qui se développe en France, ainsi que les survivalistes et les adeptes de la collapsologie. « La crise sanitaire sans précédent, suivie de très graves conséquences économiques, ouvre la voie à une crise existentielle et peut conduire certaines personnes à se rapprocher de groupes sectaires qui donnent l'impression de donner du sens aux événements, en véhiculant de fausses informations afin de proposer une interprétation erronée de la réalité et asseoir ainsi leur légitimité et leur pouvoir. »

Forte de ce constat, Marlène Schiappa, la ministre française déléguée à la Citoyenneté, a annoncé un renforcement de la Miviludes et de ses moyens.

Qu'en est-il en Belgique ? Les mouvements sectaires ne connaissent pas les frontières, surtout à l'heure des réseaux sociaux, la traque s'organise-t-elle aussi ? « On n'est pas loin du néant », déplore André Frédéric, sénateur et député wallon socialiste, par ailleurs, président-fondateur de l'association Aviso qui vient en aide aux victimes de sectes. « Depuis la commission d'enquête de 1996, le Parlement ne s'est plus vraiment penché sur le sujet, à l'exception d'un groupe de travail mis sur pied en 2006 suite à une recrudescence et à une variation des centres d'activité des organisations sectaires. Depuis 2015, la Sûreté de l'Etat, dont c'était l'une des missions, n'enquête plus sur les mouvements sectaires. Elle concentre ses moyens sur le terrorisme. Idem pour la police. Pourtant, des organisations comme QAnon arrivent en Belgique. Les pouvoirs publics ont une responsabilité car le libre arbitre de la population est mis en danger. »

« Faute de personnel... »

Ces inquiétudes ont finalement mené à un débat en commission à la Chambre ainsi qu'à la présentation d'un rapport, lundi dernier, par le comité R, le comité de suivi des services de renseignements. « A un moment, il y a eu jusqu'à 15 personnes qui s'occupaient de ces dossiers dans les services de renseignement », constate Stefaan Van Hecke, député Ecolo-Groen. « En 2015, ils ont demandé à ne plus s'en occuper activement. Mais depuis lors, ils ne font plus rien du tout alors que c'est une des tâches imposées par la loi. Dans leur rapport annuel de 2019, ils n'en parlaient même pas. C'est une décision maladroite. Le terrorisme est une menace mais il ne faut pas oublier les autres. La Sûreté aurait pu garder 5 personnes en activité sur les 15. »

Des informations, le CIAOSN, le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles, en reçoit. Créé par une loi de 1998, il est chargé de l'étude des organisations sectaires nuisibles en Belgique ainsi que leurs liens internationaux. Ses responsables sont en contact direct avec la po-

pulation qui est approchée par des mouvements suspects. « Le Centre transmet ses informations à la Sûreté de l'Etat qui n'en fait plus rien », déplore le député fédéral socialiste André Flahaut. « Il y a une rupture entre les infos qui entrent et les suites qui y sont données. Il faut absolument adapter la pyramide pour ne pas perdre les acquis en créant un nouvel organe opérationnel. »

« Pour cela, il faudra une adaptation de la loi », ajoute Stefaan Van Hecke. « C'est un combat que je veux bien mener. Si dans un an ou trois ans, nous devons faire face à des morts, on va pointer tout le monde du doigt. Il faut régler ce problème car il vient de partout. Il faut agir. »

25 enquêtes judiciaires en 5 ans

La menace est-elle bien réelle actuellement en Belgique ? « On a observé avec inquiétude que certaines organisations spirituelles ou religieuses, de par leur interprétation de l'épidémie, relayaient des messages dont la nature pouvait conduire ceux qui y adhèrent à ne pas respecter les consignes de sécurité et mettre potentiellement en danger la santé publique », déclare Kerstine Vanderput, directrice du CIAOSN, dans le rapport du comité R. « Le CIAOSN a transmis plusieurs signalements au Centre de crise. (...) Ces signalements n'ont abouti à aucune mesure, faute de personnel et de moyens financiers consacrés à la lutte contre les sectes au sein de la Sûreté de l'Etat (...). » Du côté judiciaire, 25 dossiers ont été ouverts avec l'indice « secte » entre 2016 et 2020, dont 6 enquêtes ouvertes l'année dernière. La menace est donc stable et limitée, mais bien présente. « La menace que représentent les sectes est à relativiser par rapport à d'autres phénomènes criminels », entame Serge Lipszyc, président du Comité permanent R. « Mais le grand danger des mouvements sectaires c'est qu'ils touchent les plus faibles et vulnérables. »

Entre 2018 et 2020, le CIAOSN a adressé plus de 20 signalements aux services de renseignement concernant des organisations sectaires. Problème : ces services n'enquêtent plus sur la ma-